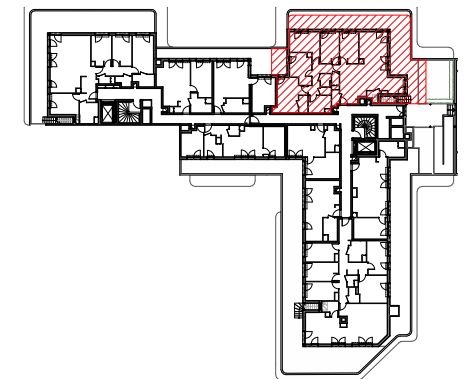


SURFACE HABITABLE EN M²

ENTREE	2,2
SEJOUR-CUISINE	45,5
SDB	6,5
SDE	2,3
WC	1,3
CHAMBRE 1	12,4
CHAMBRE 2	10,6
CHAMBRE 3	10,6
CHAMBRE 4	10,9
CHAMBRE 5	15,7
DRESSING	2,7
RGT.	2,1
CELLIER	2,1
BUANDERIE	1,4
DGT.	8,0
TOTAL SURFACE HABITABLE	134,3 m²
JARDIN PRIVATIF	13,9
TERRASSE 1	68,3
TERRASSE 2	27,0
BALCON	6,9
TOTAL SURFACES EXTERIEURES	116,1 m²

REPERAGE Rue Paul Codos



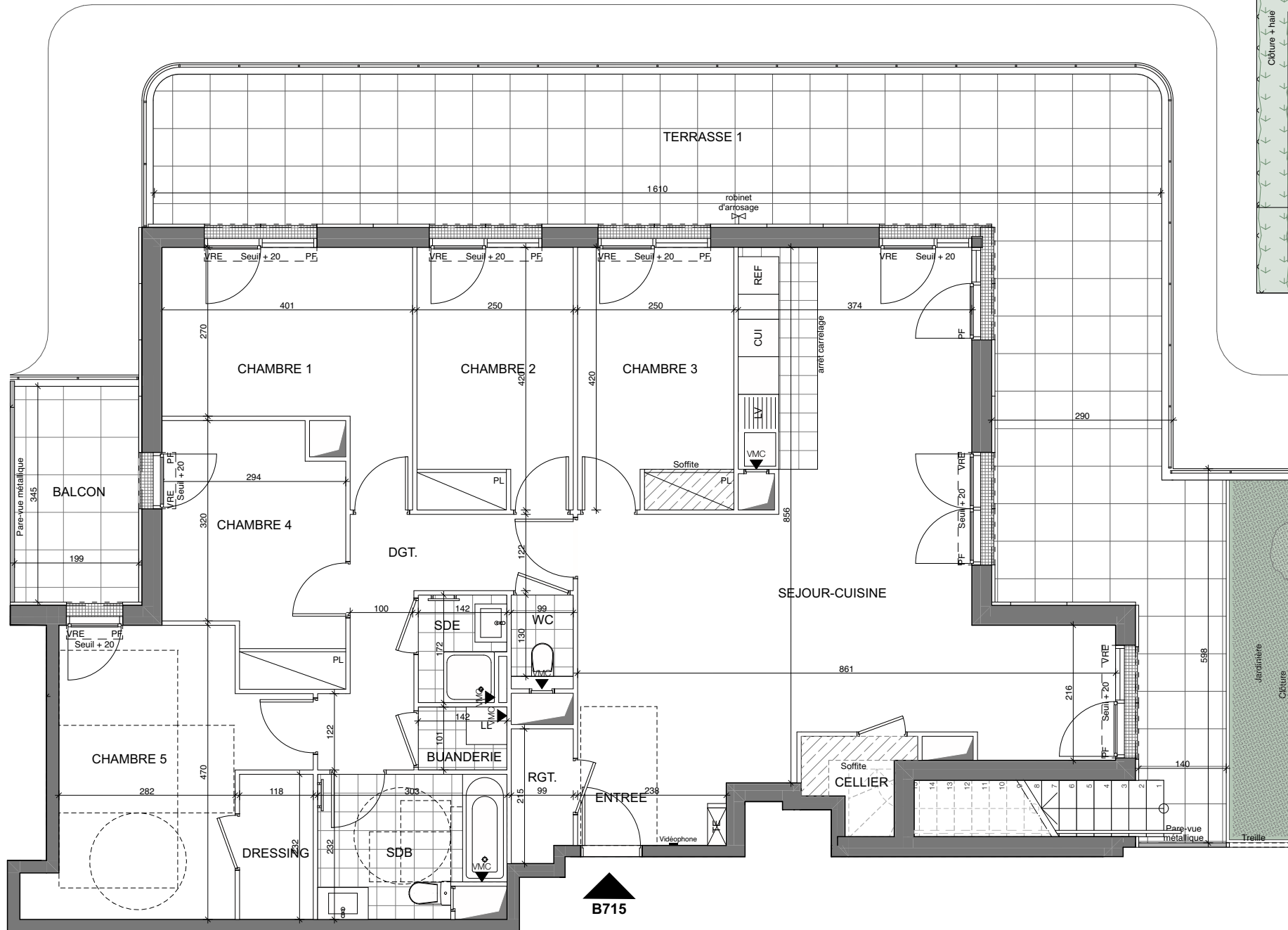
Impasse de la Paix

LEGENDE

- F : FENETRE
- PF : PORTE FENETRE
- VR : VOLET ROULANT
- PL : PLACARD
- TE : TABLEAU ELECTRIQUE
- JS : JOUR DE SOUFFRANCE
- LL : EMPLACEMENT LAVE-LINGE
- LV : EMPLACEMENT LAVE-VAISSELLE
- Ref : EMPLACEMENT REFRIGERATEUR
- Cu : EMPLACEMENT FOUR-CUISSON

NOTA

- En fonction des nécessités techniques de la réalisation et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan
- Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou altimétriques) sont soumises aux tolérances réglementaires
- Les soffites, faux-plafonds, rampants, gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions
- Les canalisations, retombées, regards ne sont pas figurés
- Les plantations figurant sur le plan de situation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications, aussi bien en nombre qu'en type
- Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans
- La surface habitable comprend les placards
- Les emplacements machines sont en pointillé mais les appareils ne sont pas fournis
- La literie indiquée dans la chambre est à titre indicatif de la norme handicapé. La literie est non fournie
- Le rectangle dans l'entrée et la salle de bain, les côtes dans la chambre H, et les ronds sont représentés à titre indicatif pour respect de la norme handicapé



B715

NOM DU RESERVATAIRE	DATE	VISA RESERVATAIRE	VISA RESERVANT	ÉCHELLE 1:85	DATE 07/09/2023	INDICE B
---------------------	------	-------------------	----------------	-----------------	--------------------	-------------

